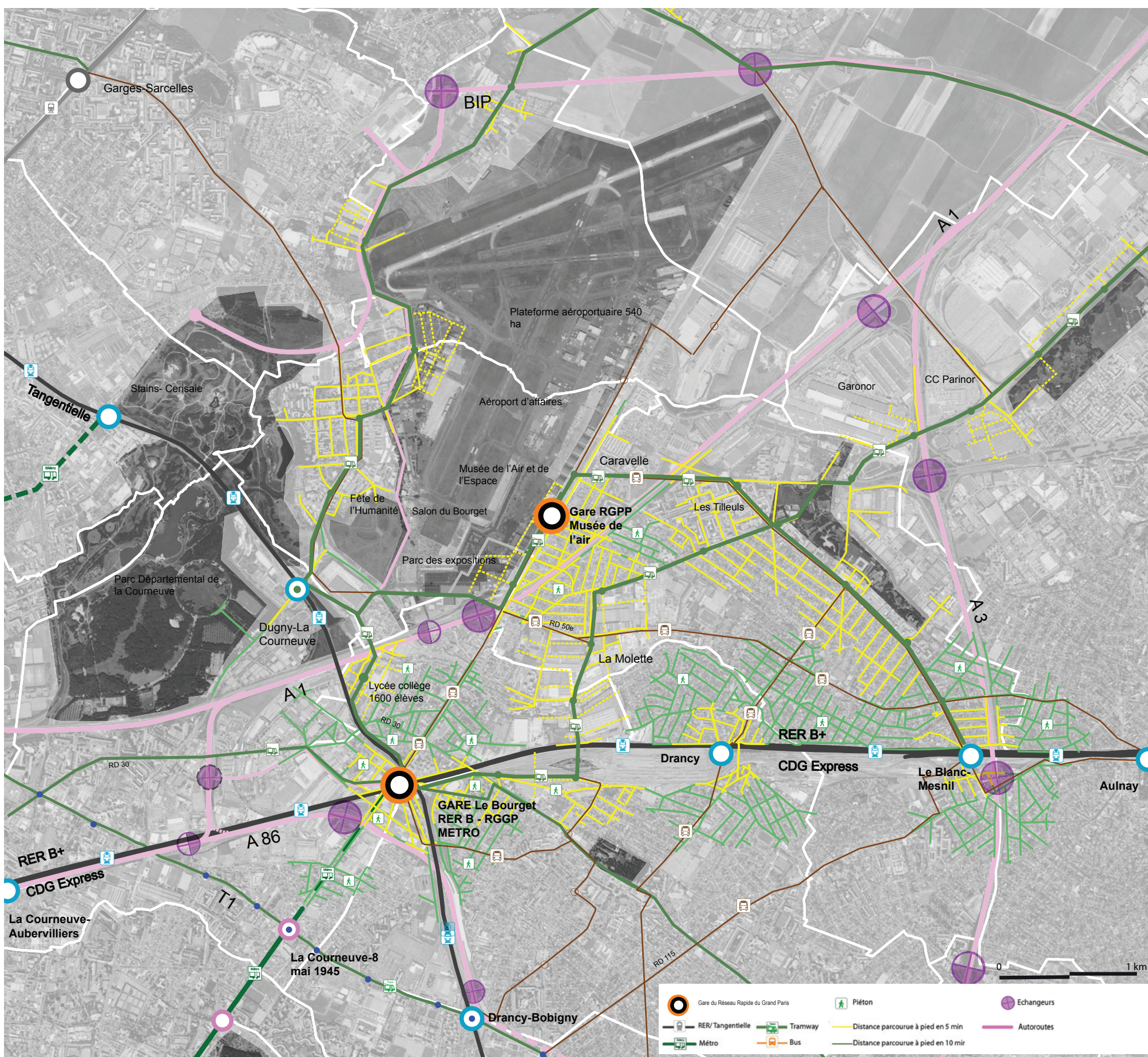


L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

La ville à pied



L'accessibilité à pied aux transports en site propre aujourd'hui



L'accessibilité à pied aux transports en site propre demain

ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY

L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

Un nouveau maillage urbain

Le travail sur la transformation des mobilités du territoire élargi de l'agglomération du Bourget se structure autour de deux gares dans le cadre du réseau du Grand Paris (RGPP).

Ces deux nouvelles « portes d'échange » sont situées le long de la RN2, axe historique de développement.

La gare du Bourget existante est restructurée autour d'une très forte intermodalité et devient la « grande » gare du Nord-Est parisien.

La gare Nord assure l'accès à l'aéroport, au musée de l'air et devient une des portes d'entrée du Blanc Mesnil.

Depuis ces futures portes d'échange, de nouveaux itinéraires pour les piétons et les transports en communs sont mis en place pour relier le plus grand nombre au service du réseau métropolitain.

Pour garantir la pleine efficacité du système de déplacement futur, la prise en compte de toutes les échelles des mobilités est nécessaire. En ce qui concerne la circulation des voitures et des poids lourds, il est ainsi proposé d'optimiser l'accessibilité des autoroutes (A86 - A1) pour limiter le transit sur la RN2. Dans ce cadre trois échangeurs (Mermoz - Lindbergh et A86 sud) sont à réétudier.

Ainsi recomposé et réorganisé ce nouveau maillage facilitera les transformations urbaines du territoire



Le réseau de transport lourd futur - les deux gares du Réseau Rapide du Grand Paris (RGPP) sur la RN2

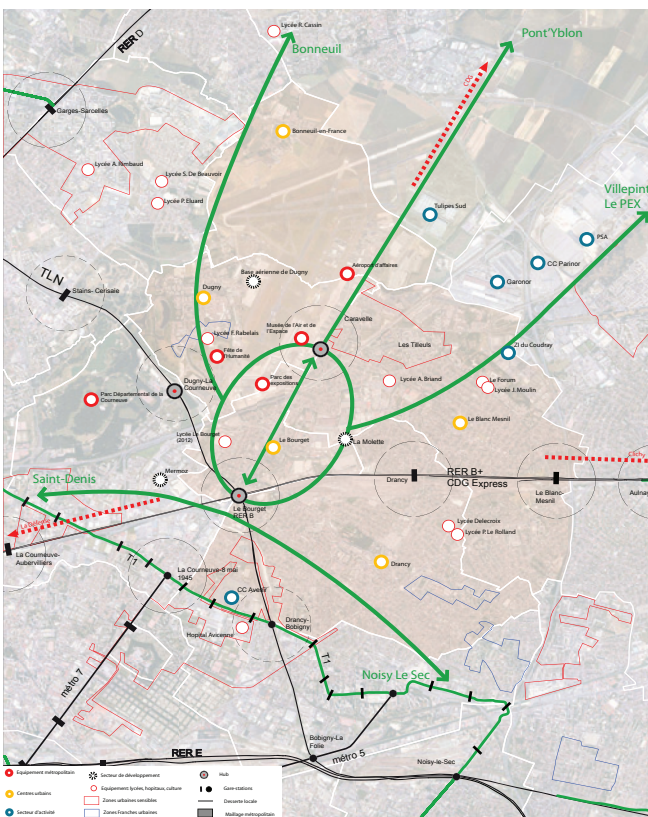
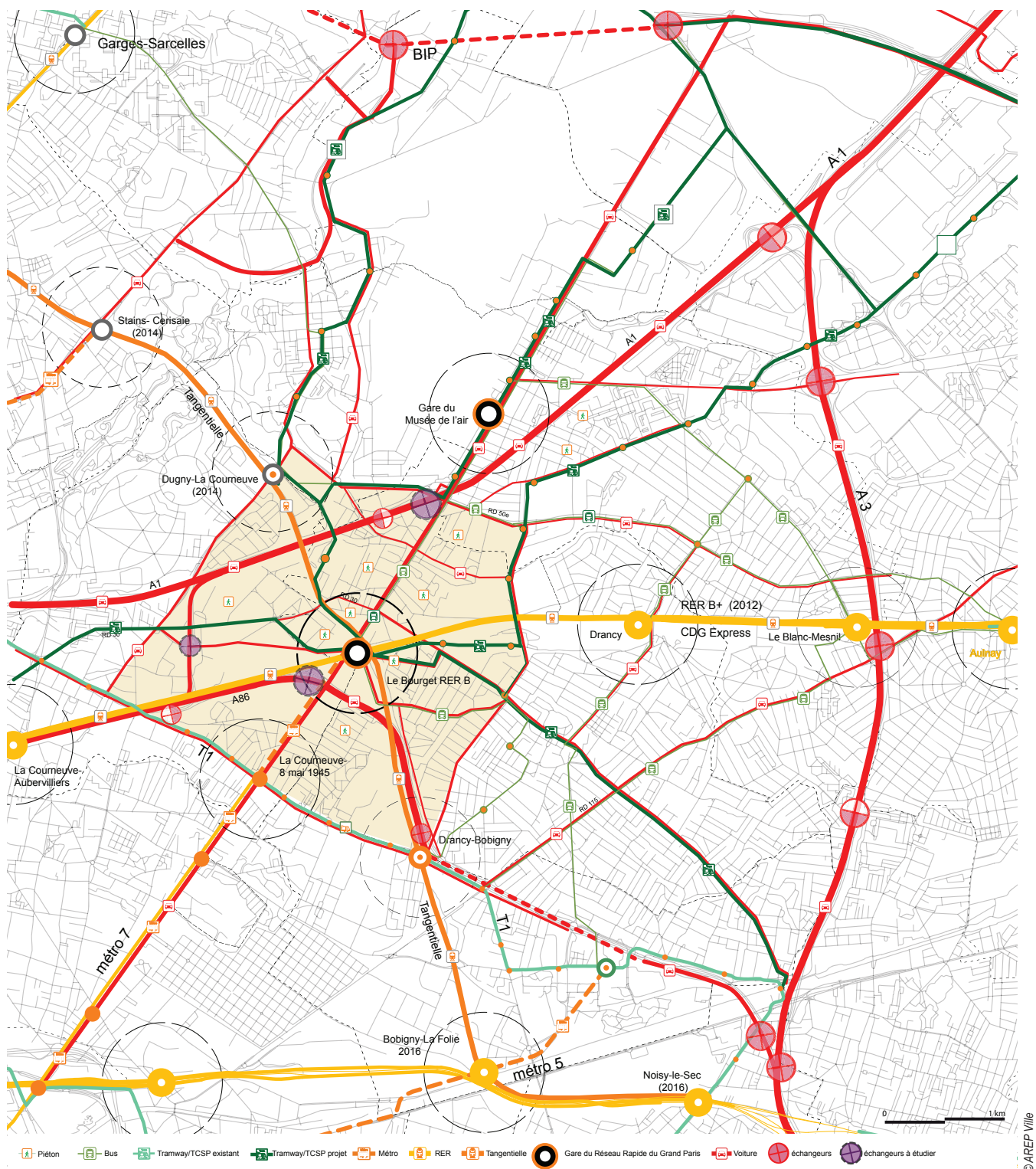


Schéma de principe des mobilités futures



Plan des mobilités futures

ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY

LA GRANDE GARE DU BOURGET

Épicentre de la ville durable

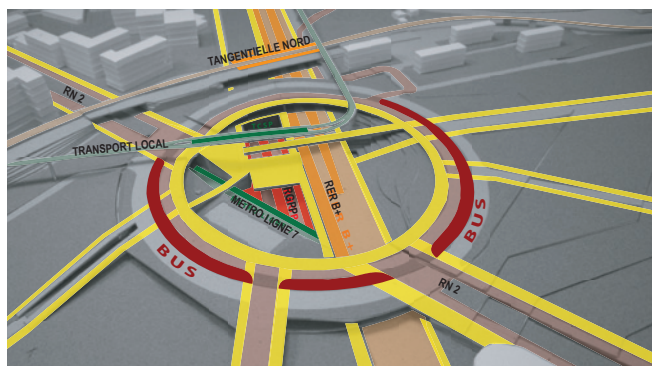
Recomposer la gare du Bourget comme un « épïcentre de la ville », une nouvelle place dans la ville, un nouveau cœur d'agglomération c'est le projet du Bourget. Cette gare, recomposée autour de nouvelles lignes de transports métropolitains va devenir un des lieux d'échanges les plus puissants du Grand Nord Est du Grand Paris.

Structurée autour du RER B+ fin 2012, la gare se connectera en 2014 avec une nouvelle ligne ferroviaire, la Tangentielle nord, première rocade ferrée régionale, puis en accueillant une station du futur réseau rapide du Grand Paris, une station du métro ligne 7 voir un arrêt du TGV à terme, la gare métropolitaine offrira à terme aux habitants de ce secteur une possibilité exceptionnelle de se déplacer facilement à toutes les échelles du territoire régional et national. C'est aussi un nouvel espace d'échange qui va pouvoir offrir une desserte locale urbaine très efficace.

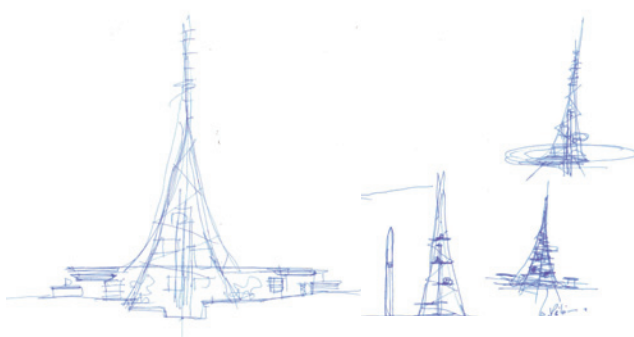
Comme pour les grandes places parisiennes et notamment celle d'Italie nous proposons de transformer l'axe radial de la RN2 compris entre l'A86 et la grande ceinture ferroviaire en espace de desserte circulaire de la gare de façon à ce que l'on puisse venir rapidement prendre un train régional, un métro parisien, un TGV national et international, un métro rapide, pour se rendre dans la métropole, en France et en Europe dans des villes et quartiers du secteur tout en constituant une nouvelle grande place du Bourget.

Ainsi cet espace d'échanges n'est plus l'espace fermé de la gare, c'est un espace ouvert sur la ville, avec des services aux habitants, des commerces, des équipements, des espaces de travail, d'habitation, d'hébergement, cela devient un lieu identifié de la ville partagée... on est bien dans un espace de rencontre, un lieu de vie, un haut lieu de la métropole parisienne...

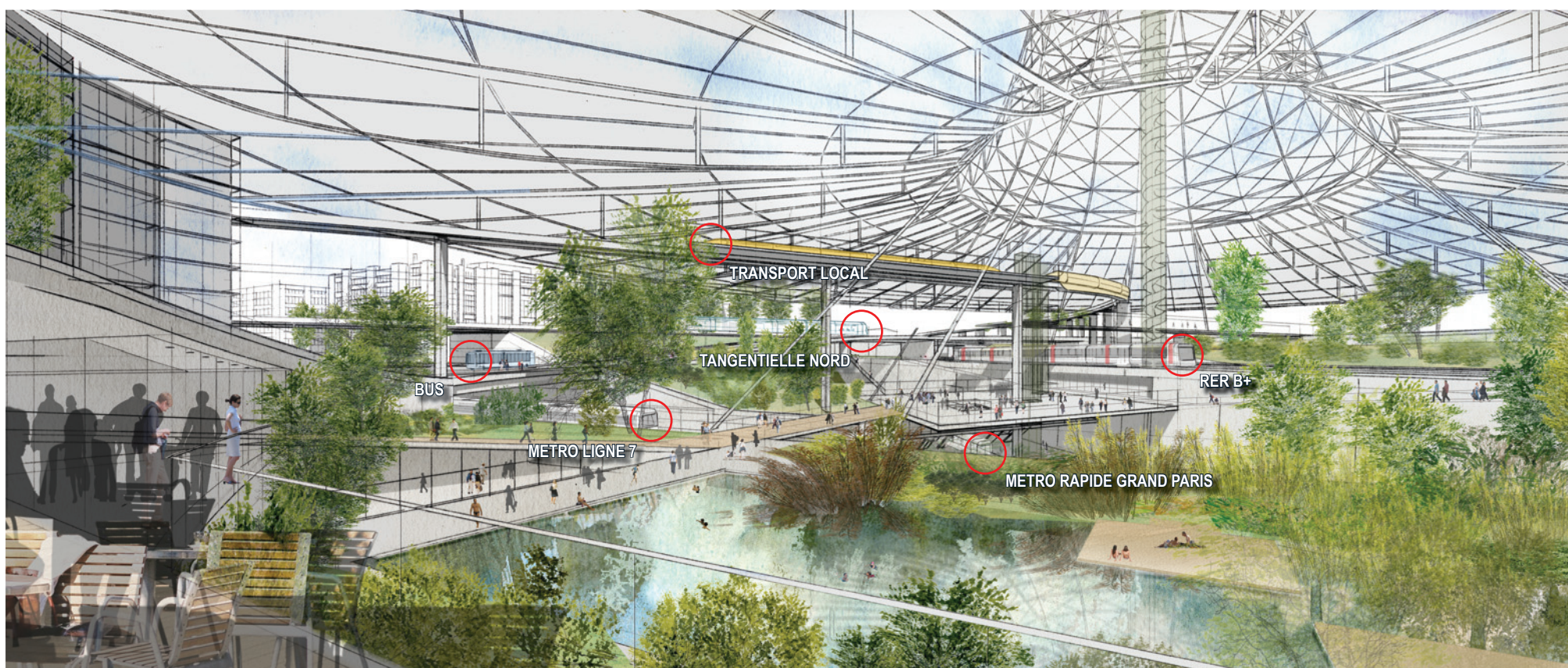
Dans ce lieu, on trouvera tous les services des mobilités nouvelles, les stations de vélos, les stations d'autopartage, les loueurs divers, des espaces de stationnement de courte et longue durée, de préférence à énergie électrique, on y trouvera les stations de bus, navettes et autres transports urbains de la ville, on y trouvera également « la nature » cette oubliée de la ville voiture, une nature qui commence par la bio diversité des voies de chemin de fer, mais surtout celle d'un paysage planté dans la ville.



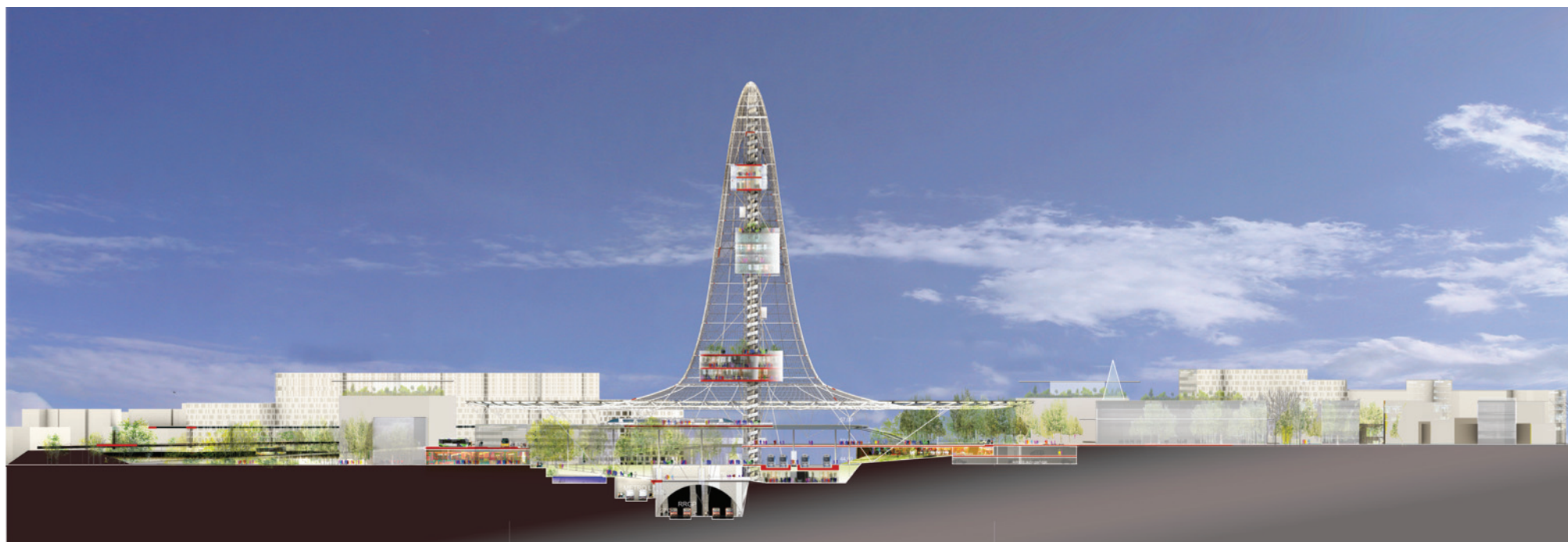
Gare du Bourget : organisation des échanges



Vue aérienne, existant



La grande gare du Bourget - vue intérieure



La grande gare du Bourget - coupe

ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY

AREP VILLE - COTÉBA

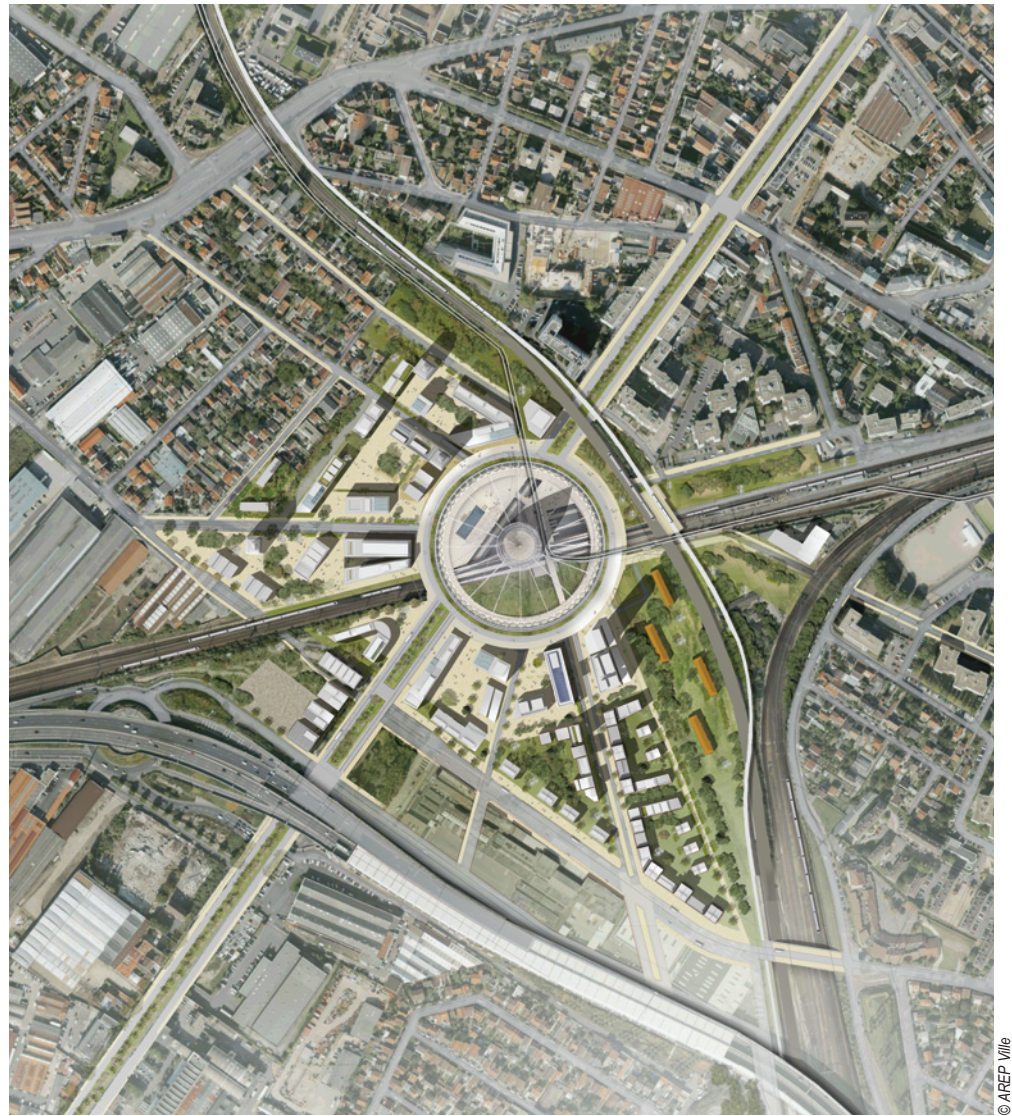


L'ÉTOILE DU BOURGET

Une nouvelle place métropolitaine



Vue aérienne de l'existant



Vue aérienne du projet



ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'AMÉNAGEMENT POUR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU BOURGET

MAÎTRISE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AÉROPORT DU BOURGET – POUR LE COMPTE DES VILLES DE : LE BOURGET, BLANC-MESNIL, BONNEUIL-EN-FRANCE, DRANCY, DUGNY

AREP VILLE - COTEBA

